

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le trois mai à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etait absent : M. Guy PÉMARTIN.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE DE LANTERNES D'ECLAIRAGE
PUBLIC - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 29 AVRIL 2021 -
AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 9 février 2021 pour une remise des offres le 10 mars 2021.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de la notification du marché.

Décomposition de la consultation :

Les prestations sont réparties en 4 lots désignés ci-dessous :

Pour le lot n° 1 - Lanterne routière pour une hauteur de feu de 8m :

Minimum HT	Maximum HT
50 000 €	300 000 €

Pour le lot n° 2 - Lanterne routière pour une hauteur de feu de 10 à 12m :

Minimum HT	Maximum HT
50 000 €	400 000 €

Pour le lot n° 3 - Lanterne de style 4 faces pour une hauteur de feu de 4 à 6m :

Minimum HT	Maximum HT
8 000 €	40 000 €

Pour le lot n° 4 - Ensemble mât et lanterne résidentielle pour une hauteur de feu de 4,5m :

Minimum HT	Maximum HT
33 000 €	200 000 €

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Il a été remis 11 offres électroniques.

Après synthèse de l'évaluation au regard des critères de jugement des offres pondérés, la Commission d'appel d'offres réunie le 29 avril 2021 à 15 heures a décidé d'attribuer comme suit :

Lot(s)	Désignation	Attributaires	Montant estimatif HT pour 1 an
1	Lanterne routière pour une hauteur de feu de 8m	COMATELEC	54 300 €
2	Lanterne routière pour une hauteur de feu de 10 à 12m	ECLATEC	63 600 €
3	Lanterne de style 4 faces pour une hauteur de feu de 4 à 6m	PHILIPS	7 200 €
4	Ensemble mât et lanterne résidentielle pour une hauteur de feu de 4,5m	RAGNI	22 790 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'accord cadre avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Ma

Patrice LAURENT

